



Entente Gymnique  
Savigneux-Montbrison



## REINSCRIPTIONS SAISON 2018-2019

A L'ATTENTION DES GYMNASTES DE LA SAISON 2017-2018

Madame, Monsieur,

Les conditions d'inscriptions définies pour la saison à venir sont les suivantes :

**Le planning des entraînements n'est que prévisionnel à ce jour, il risque d'être modifié jusqu'à la fin septembre.**

La licence LOISIRS permet de participer à la Coupe de la Loire. Les débutants sont acceptés à tout âge en loisire.

La licence COMPETITION **impose de participer** aux épreuves départementales, interdépartementales, régionales et nationales en cas de qualification.

**Pas de débutants acceptés en groupe compétition.**

Les entraînements se font à la salle dédiée à la gymnastique au Gymnase Jean Soleillant à Montbrison.

Les informations concernant les entraînements et les compétitions sont affichées à la salle, consultable sur la page Facebook de l'EGSM et sur le site de l'EGSM : <http://egsm-savigneux-montbrison.fr>

Le règlement de l'adhésion se fait en totalité à l'inscription.

Pour des raisons de sécurité et d'assurances, **le dossier d'adhésion complet doit être enregistré préalablement à toute pratique.**

Il comprend :

- **La fiche d'inscription complétée et signée**
- **La cotisation annuelle suivant l'équipe (*réduction de 20 € si 2 enfants inscrits, réduction de 50 € si trois enfants inscrits*)**
- **Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique valable 3 ans ou le questionnaire médical rempli (si un OUI est coché il faut un certificat médical) sauf pour les compétitions, il en faut impérativement un par an.**
- **1 photo d'identité,**
- **4 enveloppes timbrées par famille (un seul jeu si plusieurs enfants) : *format allongé blanche 110x220 mm libellées au nom de ou des enfants***
- **Le bulletin n°2 (talon fiche assurance AXA fourni par le club lors de l'inscription) doit être rempli et remis IMPERATIVEMENT à l'EGSM. Il est obligatoire en cas de déclaration d'accident.**
- **L'acceptation du règlement spécifique pour les compétitions ainsi que la caution de 50 €**

### Permanences des Réinscriptions.

- ⇒ **Mercredi 29 août** de 17 H 30 à 19 H 00 au siège de l'EGSM
- ⇒ **Vendredi 31 août** de 17 H 30 à 19 H 00 au siège de l'EGSM
- ⇒ **Samedi 08 Septembre** de 09 H à 17 H au Forum des Associations (salle André Daval à Montbrison)

**Reprise des activités. A partir du lundi 17 septembre au gymnase Jean Soleillant.**